

Trajectoires et Origines 2019-2020 (TeO2) : présentation d'une enquête sur la diversité des populations en France

Cris Beauchemin, Mathieu Ichou, Patrick Simon, et le groupe de conception de l'enquête TeO2

Dans **Population 2023/1 (Vol. 78)**, pages 11 à 28 Éditions **Ined Éditions**

ISSN 0032-4663 DOI 10.3917/popu.2301.0011

Article disponible en ligne à l'adresse

https://www.cairn.info/revue-population-2023-1-page-11.htm



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner... Flashez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.





Trajectoires et Origines 2019-2020 (TeO2) : présentation d'une enquête sur la diversité des populations en France

Cris BEAUCHEMIN*, Mathieu ICHOU*, Patrick SIMON* et le groupe de conception de l'enquête TeO2**

Résumé

Cet article présente la deuxième édition d'une enquête de référence sur la diversité des populations en France : l'enquête Trajectoires et Origines (TeO2), coproduite par l'Institut national d'études démographiques (Ined) et l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee). Cette réédition, qui se place dans la continuité de TeO1, répond à des attentes renouvelées pour des données de grande ampleur permettant de mesurer l'intégration des immigré-es et de leurs descendant-es, ainsi que les discriminations qu'ils et elles ont subies. Issue d'une procédure d'échantillonnage complexe, la collecte a permis d'obtenir des informations sur 27 181 individus, représentatifs de la population résidant en France métropolitaine âgée de 18 à 59 ans, au sein desquels sont sur-échantillonné-es les immigré-es, les personnes originaires des Départements et régions d'Outre-Mer (Drom), et les enfants de ces deux groupes. Le questionnaire multithématique, effectué essentiellement en face-à-face, renseigne sur un grand nombre de sphères de la vie sociale des enquêté-es. Pour la première fois, il permet d'identifier les petits-enfants d'immigré-es.

Mots-clés

enquête quantitative, immigration, intégration, discriminations, générations, statistiques publiques, France, TeO

I. Objectifs

La question de l'intégration des immigré·es et de leurs descendant·es, et celle des discriminations qu'ils et elles peuvent subir, sont au cœur des débats politiques et sociaux depuis la fin des années 1980. Elles sont à l'origine de la

Correspondance: cris. be auchemin@ined.fr, mathieu.ichou@ined.fr, patrick.simon@ined.fr

BY NC ND

DOI: 10.3917/popu.2301.0011

^{*} Ined

^{**} Par ordre alphabétique : Gwennaëlle Brilhault (Ined-Insee), Pascale Dietrich-Ragon (Ined), Charlotte Groppo (Service des droits des femmes et de l'égalité, DGCS), Constance Hemmer (Ined), Virginie Jourdan (DSED, ministère l'Intérieur), Elise de La Rochebrochard (Ined), Laurent Lardeux (Injep), Jérôme Lê (Insee), Sylvie Le Minez (Insee), Thomas Merly-Alpa (Insee-Ined), Dominique Meurs (Université Paris Ouest-Nanterre), Ariane Pailhé (Ined), Nicolas Paliod (Insee), Jean-Luc Primon (Université Côte d'Azur), Nathan Remila (ANCT), Mirna Safi (Sciences Po), Aurélie Santos (Ined), Willy Thao Kamsing (Insee), Vincent Tiberj (Sciences Po Bordeaux), Sorana Toma (Ghent University), Emmanuel Valat (Université Gustave Eiffel) et Loup Wolff (DEPS, ministère de la Culture).

réalisation de l'enquête Trajectoires et Origines par l'Ined et l'Insee en 2008-2009 et de sa réédition en 2019-2020, présentée ici. L'enquête Trajectoires et Origines 2 (TeO2) fournit de nouvelles données pour l'étude empirique de la participation des immigrées et de leurs descendantes à la société française. Les débats permanents sur la place dans la société des immigrées et de leurs enfants, la persistance de discriminations qui entravent la mobilité sociale, l'installation durable de tensions autour de la place des musulmanes en France, incitent à produire des informations rendant compte des variations des trajectoires, des expériences et des pratiques dans les différentes sphères de la vie sociale selon l'origine, le genre et la position sociale. Il était donc nécessaire de construire une grande enquête représentative de la diversité des populations en France, qui puisse fournir les balises d'une connaissance publique et dans le même temps être un outil pour la recherche scientifique.

II. La genèse de l'enquête

1. La première édition de l'enquête comme point de départ

Quand l'Ined et l'Insee ont débuté la collecte de l'enquête Trajectoires et Origines (TeO1⁽¹⁾) en 2008, les enjeux de méthode et de connaissances étaient nombreux et originaux. Tout d'abord, l'enquête visait à représenter des populations peu couvertes par la statistique publique française, soit du fait de leurs petits effectifs (les migrant es originaires d'Asie du Sud-Est, d'Afrique subsaharienne ou de Turquie), soit du fait du manque d'informations permettant de les identifier (les descendant es d'immigré es étaient rarement repérables dans les enquêtes). L'enquête a marqué un tournant dans la façon d'aborder les trajectoires des migrant es et de leurs descendant es en traitant aussi bien les processus de participation à la société, qualifiés d'intégration, que les discriminations et inégalités ethno-raciales (Recchi, 2017; Guilyardi, 2020). En apportant des informations sur de nombreux aspects de la vie sociale, TeO1 a servi de référence pour la communauté scientifique, les administrations publiques et la société civile (Beauchemin *et al.*, 2016).

2. Une réédition attendue

En 2010, le Comité pour la mesure de la diversité et l'évaluation des discriminations (Comedd) avait recommandé la mise en place d'un système d'information statistique régulier sur les discriminations et la diversité : un dispositif standard annuel fondé sur le recensement et une enquête quinquennale associée au recensement, pouvant elle-même servir de base de sondage pour des enquêtes spécialisées (Comedd, 2010). Si cette recommandation n'a pas été reprise en tant que telle par l'Insee, le principe d'une réédition de l'enquête TeO à horizon temporel

⁽¹⁾ https://teol.site.ined.fr/

décennal s'est imposé. Les attentes des utilisateurs et utilisatrices se sont exprimées à de nombreuses reprises⁽²⁾. Les raisons qui l'avaient justifiée initialement —lacunes dans l'information statistique disponible, nécessité d'éclairer les transformations d'une société française multiculturelle et d'étudier les trajectoires des migrant-es et de leurs descendant-es, mesurer les discriminations et leurs effets—sont devenues durant les 10 dernières années d'une acuité particulière, en France comme au niveau international. La recherche européenne s'est également développée autour d'enquêtes produisant des données originales sur ces populations, comme la *Encuesta Nacional de Inmigrantes* (*National Immigrant Survey*) en Espagne (Reher et Requena, 2009), *Understanding Society* en Grande-Bretagne (Platt *et al.*, 2020), la *New immigrants in the Netherlands survey* (NIS2NL) aux Pays-Bas (Geurts *et al.*, 2020), ou des enquêtes comparatives dans différents pays européens comme *Sociocultural Integration Processes among New Immigrants in Europe* (SCIP) (Diehl *et al.*, 2016)⁽³⁾.

3. Le cadre règlementaire d'une enquête de la statistique publique

Dans ce contexte, la réédition de l'enquête Trajectoires et Origines a été lancée en 2015 avec pour objectif principal d'actualiser les données de l'enquête de 2008-2009. TeO2, comme TeO1, est une coproduction de l'Ined et de l'Insee, et est donc à la fois une enquête de recherche et de statistique publique. Elle est à ce titre soumise au contrôle du Conseil national de l'information statistique (Cnis), qui, par sa commission « Démographie et questions sociales » réunie le 29 novembre 2016, a octroyé un avis d'opportunité à l'enquête⁽⁴⁾. Le Comité du label de la statistique publique a par la suite (14 novembre 2018) émis un avis de conformité et attribué le label d'intérêt général et de qualité statistique, en conférant à l'enquête un caractère obligatoire, avec le visa ministériel 2019X055EC. Enfin, la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil) a délivré un avis favorable à sa réalisation à la suite de la demande d'avis n° 2213231 de l'Ined.

4. La question de l'identification des minorités ethno-raciales

Les discussions menées au Cnis se sont cristallisées autour des méthodes d'identification des minorités ethno-raciales susceptibles de subir des discriminations racistes. L'introduction de questions sur la couleur de la peau

⁽²⁾ Le souhait de renouveler l'enquête TeO a été exprimé lors de la réunion de la commission « Démographie et questions sociales » du Conseil national de l'information statistique (Cnis) d'octobre 2015, ainsi que par le Défenseur des droits lors de la conférence de presse de présentation des résultats de l'enquête de 2008-2009, le 8 janvier 2016 à l'Ined. L'enquête TeO2 a, par ailleurs, été inscrite dans le Plan national de lutte contre le racisme et l'antisémitisme (2018-2020), élaboré par la Dilcrah (Délégation interministérielle à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT).

⁽³⁾ On trouvera un recensement de la plupart des enquêtes sur les immigré-es et les minorités ethniques en Europe sur le site de l'International Ethnic and Immigrant Minorities' Survey Data Network : https://ethmigsurveydatahub.eu/

⁽⁴⁾ Voir l'avis d'opportunité délivré par le Cnis : https://www.cnis.fr/evenements/demographie-et-questions-sociales-automne-2016/?category=1092

n'avait pas été retenue pour la première édition de TeO (Primon, 2010). Le Conseil constitutionnel a par la suite complexifié le cadre juridique de la collecte de données faisant référence aux origines ethno-raciales, en précisant qu'elles peuvent être fondées sur un « ressenti d'appartenance » (Conseil constitutionnel, 2008, p. 6). En dépit de cette position du juge constitutionnel, le Cnis a rejeté la proposition des concepteurs de TeO2 d'introduire une question sur le sentiment d'appartenance à une minorité visible dans le questionnaire (5). Le choix a été fait de prolonger l'approche généalogique en interrogeant les enquêté es sur l'origine de leurs ascendant es, à la fois parents et grandsparents. TeO2 propose donc une innovation importante en introduisant des questions qui permettent d'identifier la « troisième génération », un groupe en position stratégique pour étudier les dynamiques de mobilité sociale entre les générations et la reproduction des frontières ethno-raciales dans la société.

III. Sondage, pondérations et échantillon final

1. Population enquêtée

L'enquête TeO2 a été conçue pour être représentative de la population vivant en France métropolitaine (6), tout en permettant de réaliser des analyses détaillées sur les migrant-es et leurs descendant-es. La particularité des enquêtes TeO par rapport à d'autres de la statistique publique est d'échantillonner non pas des ménages (ou des individus aléatoirement sélectionnés en leur sein), mais des individus préalablement identifiés (un seul par ménage, sauf exception). Au total, l'échantillon de TeO2 porte sur 27 181 personnes d'âges actifs (18 à 59 ans) vivant en logement ordinaire. Parmi elles, des groupes d'intérêt font l'objet d'un échantillonnage spécifique :

- les immigré·es, c'est-à-dire les personnes nées étrangères à l'étranger (personnes dites de la première génération);
- les personnes nées en France d'au moins un parent immigré (personnes dites de la deuxième génération);
- les immigré·es en métropole originaires des Drom (Départements et régions d'Outre-Mer) et leurs enfants;
- la « population majoritaire », constituée des personnes qui ne relèvent d'aucun des groupes cités ci-dessus. Au sein de la population majoritaire figurent des sous-groupes surreprésentés dans l'échantillon de l'enquête, notamment les petits-enfants d'immigré·e(s) (dits de troisième génération, individus nés en France ayant au moins un grand-parent immigré et

⁽⁵⁾ Voir le compte rendu détaillé de la séance :

https://www.cnis.fr/wp-content/uploads/2017/10/CR_2016_2e_reunion_COM_DSQ_final.pdf

⁽⁶⁾ TeO n'a pas été réalisée dans les Drom. Les deux éditions de l'enquête « Migrations, familles, vieillissement » (MFV) coproduite par l'Ined et l'Insee ont de nombreuses questions communes avec TeO et renseignent sur la situation dans les Outre-Mer.

dont les parents ne sont pas immigrés) et les enfants de « Français·es de l'étranger » (individus français à la naissance mais nés hors de France, comme par exemple les rapatrié·es d'Algérie ou les enfants nés alors que leurs parents français étaient expatriés).

2. Plan d'échantillonnage : représenter la diversité des populations en France

La construction de l'échantillon de TeO2 était un défi à double titre. D'une part, les principales populations cibles sont relativement rares : en 2019, la France comptait 10 % d'immigré·es et 11,5 % d'enfants d'immigré·e(s) (Insee, 2020, p. 218). D'autre part, il n'existe pas de base de sondage permettant d'identifier les descendant·es de migrant·es. Pour pallier ces difficultés, la stratégie d'échantillonnage, calquée sur celle de TeO1 sauf pour les petits-enfants d'immigré·e(s), a été la suivante :

- 1) Tirage, dans l'enquête annuelle de recensement (EAR) de 2018⁽⁷⁾, d'un échantillon d'individus de 18 à 59 ans en population générale. À l'image de la population vivant dans l'hexagone, cet échantillon comporte une minorité de migrant·es et d'enfants de migrant·es. Il est principalement constitué des personnes de la population majoritaire, parmi lesquelles figurent des individus de troisième génération d'origine européenne et d'autres origines.
- 2) Tirage, dans l'EAR 2018, des individus migrants (originaires de pays étrangers ou d'un Drom) en utilisant des taux de sondage ajustés aux objectifs de surreprésentation des origines⁽⁸⁾ (annexe 1)⁽⁹⁾. Les groupes d'origine retenus sont identiques à ceux de TeO1 (liste dans le tableau 1), à deux évolutions près. D'une part, une strate a été ajoutée pour les immigré·es originaires de Chine, un groupe en forte progression démographique. D'autre part, il a été décidé de surreprésenter dans TeO2 les personnes ayant obtenu le statut de réfugié·e (tel que reconnu par l'Office français de protection des réfugiés et apatrides, Ofpra, en application de la Convention de Genève de 1951), pour lesquelles on ne dispose d'aucune source représentative au niveau national en France. En l'absence d'une information qui permette d'identifier les personnes bénéficiant d'une protection internationale, la stratégie a consisté à créer une strate correspondant à une liste de pays « émetteurs de réfugié·es », à savoir les pays comprenant plus de 20 % de réfugié·es dans TeO1 et plus de 1000 individus dans l'EAR de 2013⁽¹⁰⁾.

⁽⁷⁾ L'Enquête annuelle de recensement (EAR) représente $1/5^{\rm e}$ d'un recensement : les données d'une EAR concernent $1/5^{\rm e}$ des communes de moins de 10 000 habitants et 8 % des logements des communes de 10 000 habitants et plus.

⁽⁸⁾ Les taux de réponse obtenus pour chaque groupe dans TeO1 ont été utilisés pour fixer le nombre de fiches-adresses à tirer.

⁽⁹⁾ Les annexes 1 à 5 sont disponibles en ligne au lien suivant (version des données : avril 2023): https://teo.site.ined.fr/fichier/s_rubrique/32931/2022_data.paper_teo2_annexe.fr.xlsx

⁽¹⁰⁾ Principaux pays de provenance des réfugié·es : Angola, Thaīlande, Pakistan, Haīti, Russie et pays de l'ex-Yougoslavie hors Union européenne.

3) Création d'une base de sondage *ad hoc* pour sélectionner les enfants nés d'un-e ou deux immigré-e(s) suivant une procédure identique à celle de TeO1 (Algava et Lhommeau, 2016). Les informations de l'EAR 2018 ont été appariées à celles sur le lieu de naissance des parents contenues dans les bulletins de naissance de l'état civil. Cette opération a nécessité de réaliser près de 100 000 relevés manuels dans les registres municipaux partout en France. Le

Tableau 1. Échantillon de TeO2 (enquête principale)

Origine	Effectifs dans l'échantillon	% dans l'échantillon	% pondéré
Population majoritaire ^(a)	6930	25,5	73,5
dont population majoritaire sans ascendance migratoire sur 2 générations	3 529	13,0	67,6
dont population majoritaire avec ascendance migratoire (personnes nées françaises hors métropole et hors Drom, ainsi que leurs enfants)	3 401	12,5	5,9
Originaires des Drom (Guyane, Guadeloupe, Martinique, La Réunion et Mayotte)	1 550	5,7	2,2
Migrant∙e des Drom	849	3,1	1,1
Enfants de migrant·e(s) des Drom	701	2,6	1,2
Immigré·es ^(b) , dont originaires de	10396	38,2	12,9
Algérie	1 2 3 1	4,5	1,8
Maroc, Tunisie	1 382	5,1	2,3
Afrique sahélienne (d)	836	3,1	0,7
Afrique centrale et du golfe de Guinée (d)	1 066	3,9	1,1
Espagne, Italie	339	1,2	0,5
Portugal	760	2,8	1,0
Autre pays UE 27	716	2,6	1,1
Turquie et Moyen-Orient	1 051	3,9	0,9
Vietnam, Laos, Cambodge	901	3,3	0,3
Chine	593	2,2	0,3
Autres pays	1521	5,6	2,9
Enfants d'immigré-e(s) (c) dont	8305	30,6	11,4
Algérie	1 500	5,5	2,2
Maroc, Tunisie	1 141	4,2	2,1
Afrique sahélienne ^(d)	554	2,0	0,4
Afrique centrale et du golfe de Guinée (d)	530	1,9	0,3
Espagne, Italie	913	3,4	2,1
Portugal	789	2,9	1,6
Autre pays UE 27	626	2,3	0,8
Turquie et Moyen-Orient	761	2,8	0,5
Vietnam, Laos, Cambodge	745	2,7	0,4
Autres pays	746	2,7	0,9
Total de l'enquête principale	27 181	100,0	100,0

Définition : (a) Population majoritaire : personnes qui ne sont ni immigrées (ou originaires des Drom), ni enfants d'immigré-es

⁽b) Immigré-es : personnes nées hors de France (frontières actuelles) et qui n'avaient pas la nationalité française à la naissance.

⁽c) Enfants d'immigré·e(s) : personnes ayant au moins un parent immigré.

⁽d) Liste de pays dans l'annexe 1.

Source: TeO2 2019-2020 Ined-Insee (version des données: avril 2023).

tirage a tenu compte de l'incertitude des informations de cette base : une partie significative des parents nés à l'étranger ne sont pas des immigré·es, mais des Français·es de l'étranger (notamment des Français·es de l'ancien empire colonial). Leurs enfants nés en France ne sont donc pas classés parmi les descendant·es d'immigré·es, mais dans la population majoritaire, dans un groupe spécifique de descendant·es de Français·es de l'étranger⁽¹¹⁾. Ceci explique qu'il ait fallu tirer plus de fiches-adresses pour les secondes générations originaires d'Afrique que pour leurs homologues originaires d'Europe (annexe 1). Les groupes d'origine ciblés sont identiques à ceux de TeO1, les enfants d'immigré·es de plus de 18 ans issus de parents nés en Chine ou dans les pays « émetteurs de réfugiés » étant trop peu nombreux pour pouvoir constituer des strates d'échantillonnage.

4) Création d'une base de sondage *ad hoc* pour sélectionner des petitsenfants d'au moins un e immigré e d'origine extra-européenne, dont il avait été anticipé que les effectifs issus du tirage en population générale (étape 1) seraient trop faibles pour permettre des analyses. En l'absence d'autre information, cette base de sondage a été constituée par échantillonnage indirect à partir d'informations collectées auprès des enfants d'immigré e(s) enquêté e(s). Étaient éligibles les enfants nés et résidant en France métropolitaine, âgés de 18 ans et plus, et ayant au moins un parent de deuxième génération d'origine extra-européenne. Il s'agit d'une opération expérimentale qui s'adjoint à l'enquête principale ; elle fournit un échantillon séparé.

Le plan d'échantillonnage est stratifié par région, ce qui permet de mener des analyses à l'échelle régionale dans les grandes régions (Île-de-France et Paca notamment) (annexe 3). Les contraintes de collecte, notamment en termes de ressources humaines pour mener les entretiens, nous ont toutefois conduit à sous-représenter la région Île-de-France.

3. Déroulement de la collecte : des protocoles spécifiques

Plusieurs protocoles spécifiques ont dû être mis en œuvre pour tenir compte des particularités des populations enquêtées dans TeO2 et du contexte de la collecte.

Premièrement, un protocole a été conçu pour assurer que les enquêté·es ayant des difficultés de compréhension du français soient bien inclus·es dans l'échantillon. Les 70 questions les plus difficiles à comprendre ont été traduites

⁽¹¹⁾ Cette information sur la nationalité à la naissance des parents nés à l'étranger est obtenue au premier quart du questionnaire, permettant de distinguer les descendant es d'immigré es des enfants de Français es nés à l'étranger. Dans TeOl, la consigne avait été donnée d'arrêter la passation du questionnaire à ce stade pour les enfants de Français es né es à l'étranger qui ne constituaient pas une population d'intérêt. Pour TeO2, il a été décidé de terminer ces questionnaires et de les conserver dans la base de données (2852 observations).

en 10 langues⁽¹²⁾ dans un document que les enquêteur-trices ont utilisé avec un-e immigré-e sur cinq. Si l'entretien ne pouvait avoir complètement lieu en français (25 % des immigré-es ont éprouvé des difficultés à répondre aux questions), les enquêteur-trices pouvaient recourir à une personne tierce de l'entourage (12 % des entretiens avec les immigré-es) ou à leurs propres compétences linguistiques (2 % des entretiens ont été conduits par les enquêteur-trices de l'Insee tout ou partie dans une langue étrangère). Si l'entretien s'avérait impossible, les enquêté-es étaient recontacté-es ultérieurement par une équipe d'enquêteur-trices bilingues de l'Ined⁽¹³⁾ (2 % des entretiens). Une traduction totale ou partielle a été nécessaire pour 16 % des immigré-es.

Deuxièmement, un dispositif de suivi des personnes ayant déménagé a été mis en œuvre pour éviter de possibles biais de sélection dus à la mobilité différenciée des migrant·es et de leurs descendant·es. De fait, plus d'une personne sélectionnée sur quatre avait changé de domicile au moment de la collecte⁽¹⁴⁾ (24 % de la population générale, 25 % des immigré·es et 29 % de leurs enfants). Une partie de ces personnes ayant déménagé a pu être retrouvée : 31 % dans la population générale, 24 % parmi les immigré·es et 30 % pour leurs enfants (Thao Khamsing *et al.*, 2022)⁽¹⁵⁾. Le tableau en annexe 3 présente les caractéristiques, telles que données par la base de sondage, des personnes qui ont déménagé selon qu'elles ont été ou non retrouvées. Les pondérations tiennent compte de cette forme de non-réponse (section IV).

Enfin, le protocole de l'enquête a dû être ajusté avec la survenue de la pandémie de Covid-19 qui a interrompu la collecte. Conçue pour se dérouler intégralement en face-à-face, l'enquête a été ouverte à la collecte par téléphone : 23 % des entretiens menés après le début du premier confinement (17 mars 2020) ont été réalisés ainsi. S'étalant initialement de juillet 2019 à novembre 2020, la collecte s'est poursuivie jusqu'en janvier 2021. La crise sanitaire a eu des effets non aléatoires sur l'échantillon. Alors que les individus des sous-échantillons de la population générale et des immigré-es n'avaient pas connu la Covid-19 au moment où ils ont été enquêtés (juillet à décembre 2019), près de 60 % des personnes de deuxième génération (enquêtées entre janvier et novembre 2020) et la quasi-totalité de celles de la troisième génération non européenne (mars 2020 - janvier 2021) ont été interrogées après le premier

⁽¹²⁾ Les langues choisies correspondent à celles pour lesquelles des difficultés de compréhension avaient été rapportées dans le questionnaire qualité de TeO1 rempli par les enquêteurs et enquêtrices à l'issue des entretiens. En l'occurrence ont été retenues les langues suivantes : allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, khmer, portugais, russe, turc, vietnamien.

⁽¹³⁾ Les entretiens étaient possibles en 8 langues : anglais, arabe, chinois, portugais, russe, tamoul, turc et vietnamien. Une publication méthodologique ultérieure analysera les conditions d'entretien avec les enquêté·es non francophones de TeO2.

⁽¹⁴⁾ Le tirage ayant été réalisé sur l'EAR collectée au début de l'année 2018, le décalage est entre 18 et 24 mois pour la collecte des immigré·es et de la population générale (de juillet à décembre 2019), entre 25 et 35 mois pour les deuxièmes générations. L'obtention des coordonnées auprès des parents d'enfants de la troisième génération génère des délais relativement courts (de l'ordre de quelques mois).

⁽¹⁵⁾ Dans l'enquête TeO1, le taux de déménagement était légèrement supérieur (28 %), mais le suivi avait été plus fructueux puisqu'une personne sur deux avait été retrouvée.

confinement (tableau 2). Les expériences des enquêté·es rapportées dans l'enquête avant et après la crise sanitaire ont pu être affectées par les circonstances. Les analyses devront en tenir compte.

Tableau 2. Part des enquêté-es interrogé-es avant et après le début du premier confinement (17 mars 2020) lié à la pandémie de Covid-19, par groupe

	Interrogé-es avant le 17 mars 2020 (%)	Interrogé-es après le 17 mars 2020 (%)	Total	
Immigré·es	98,3	1,7	100,0	
Originaires des Outre-Mer	99,4	0,6	100,0	
Descendant·es (G2) d'immigré·e(s)	41,2	58,8	100,0	
Descendant·es (G2) de personnes originaires des Outre-Mer	41,1	58,9	100,0	
Population majoritaire (sans ascendance migratoire directe), dont petits-enfants d'immigré·e(s)	95,3	4,7	100,0	
Population majoritaire (avec ascendance migratoire)	48,2	51,8	100,0	
Enquête complémentaire auprès de petits-enfants d'immigré·e(s) extra-européen·ne(s)	0,4	99,6	100,0	
Source: TeO2 2019-2020 Ined-Insee (version des données: avril 2023).				

4. Résultats de la collecte

En dépit du contexte de la pandémie, les objectifs de collecte ont globalement été atteints. Plus de 50 000 fiches adresse (FA) ont été tirées pour réaliser l'enquête. Sur l'ensemble des FA, 75 % ont pu être mises en collecte et 21 % n'ont pas donné lieu à un questionnaire intégralement rempli⁽¹⁶⁾. Le taux de réponse, qui exprime le rapport entre les entretiens réalisés et l'ensemble des entretiens qui auraient pu l'être, atteint 67 % (voir le détail en annexe 2). In fine, le nombre total d'enquêté·es présent·es dans le fichier de l'enquête principale (n = 27 181, tableau 1) dépasse l'objectif initial de 26 000, ce qui témoigne de la bonne réception de l'enquête, un fait par ailleurs remarqué par les enquêteur trices lors des réunions de bilan. La collecte a été particulièrement réussie pour la population générale et les immigré·es – à l'exception des immigré·es né·es en Chine, qui constituent une population difficile à enquêter (Lucchini, 2012; Chuang, 2013). Les taux de réussite sont plus décevants pour les descendant es de immigré es (annexe 1) et s'expliquent en partie seulement par la crise sanitaire, puisque des écarts semblables avaient déjà été observés dans TeO1 (Algava et Lhommeau, 2016) -cette population est souvent plus jeune et vit dans des quartiers plus défavorisés.

Les objectifs d'échantillonnage de l'enquête complémentaire de la troisième génération non européenne étaient incertains. Les estimations réalisées évaluaient qu'environ 1 000 individus éligibles seraient identifiés pendant la

 $^{(16)\ 2\,\%\, {\}rm \acute{e}taient\, hors\, champ}, 17\,\%\, ne\, comportaient\, pas\, d'informations\, suffisantes\, pour\, retrouver\, les individus\, tirés\, et\, 6\,\%\, n'ont\, pu\, {\rm \acute{e}tre}\, traitées\, pour\, différentes\, raisons.$

collecte, mais le taux de récupération des coordonnées des troisièmes générations auprès de leurs parents et leur taux de réponse ultérieur étaient inconnus. Un total de 991 petits-enfants d'immigré·e(s) éligibles ont été repérés lors des entretiens, mais des coordonnées n'ont pu être obtenues que pour un tiers d'entre eux. Le taux de réponse des personnes dont le contact a été obtenu s'établit à 67 %. *In fine*, seuls 241 entretiens – sur les 500 attendus – ont pu être réalisés⁽¹⁷⁾. Par addition avec les personnes enquêtées dans l'échantillon de la population générale (étape 1), cela porte à plus de 300 l'effectif global des individus de troisième génération ayant au moins un grand-parent d'origine non européenne.

5. Calcul des pondérations

Tous les individus vivant en France métropolitaine n'avaient pas, du fait de la stratification de l'échantillonnage, une probabilité égale d'être sélectionnés dans l'échantillon. Par ailleurs, certaines des personnes tirées n'ont pu, pour diverses raisons, répondre à l'enquête. Des pondérations ont donc été calculées pour affecter aux individus enquêtés un poids qui permette d'assurer la représentativité globale de l'échantillon. Les procédures de calcul sont détaillées dans un document de travail de l'Insee (Thao Khamsing *et al.*, 2022). Les pondérations résultent d'une succession d'étapes :

- 1. Des poids bruts ont été calculés pour rendre compte de la probabilité pour chaque individu d'être sélectionné, depuis la probabilité de figurer dans l'EAR 2018 jusqu'au tirage dans les bases constituées pour TeO2.
- 2. Le poids des FA hors champ a été réaffecté aux FA traités (annexe 2).
- 3. Les poids ont été corrigés pour tenir compte de la non-réponse globale, liée notamment aux refus ou aux déménagements. Le principe consiste à affecter aux répondant es le poids de celles et ceux qui n'ont pas répondu, en fonction des caractéristiques disponibles dans la FA.
- 4. Une opération de partage des poids a permis d'intégrer les doubles comptes éventuels, liés au fait que les immigrées et enfants d'immigrées pouvaient être sélectionnées à la fois dans le sous-échantillon de la population générale (étape 1) et dans les sous-échantillons qui leurs étaient dédiés (étapes 2 et 3).
- 5. Enfin, les pondérations ont été ajustées par des procédures de calage sur marges qui permettent d'assurer une meilleure cohérence entre les totaux observés dans TeO2 et dans le recensement⁽¹⁸⁾.

Puisque les descendant es d'immigré e(s) ne peuvent être identifié es dans cette source, le calage a porté seulement sur trois groupes distincts : les immigré es, les natif ves des Drom et le reste de la population (qui regroupe la

⁽¹⁷⁾ Une publication ultérieure analysera en détail cette opération.

⁽¹⁸⁾ Variables retenues pour le calage sur marges : sexe croisé avec l'âge, couple, type de logement, nationalité, pays de naissance, région de résidence, tranche d'unité urbaine.

population majoritaire et les enfants d'immigré·es). Pour les secondes générations, les effectifs de TeO2 ont été comparés à ceux de l'enquête Emploi en continu (EEC 2020) à des fins de vérification. Les résultats après pondérations montrent que les effectifs obtenus à partir de TeO2 sont significativement plus élevés (+ 10 %, annexe 4). Des écarts plus élevés avaient été observés à l'occasion de TeO1⁽¹⁹⁾. En revanche, les structures selon l'origine, le statut d'emploi et le niveau de diplôme sont quasiment identiques. L'enquête complémentaire auprès des troisièmes générations d'origines extra-européennes a fait l'objet d'un traitement séparé et possède un jeu de pondérations qui lui est propre, dans la mesure où sa procédure d'échantillonnage indirect (*via* les parents) et son champ (avoir un parent de deuxième génération d'origine extra-européenne) sont spécifiques⁽²⁰⁾.

IV. Apports du questionnaire et pistes d'analyses

1. Un questionnaire multithématique

Véritable enquête multithématique à travers un entretien d'une durée moyenne de 1h10, TeO2 offre une perspective transversale des expériences, trajectoires et pratiques des enquêté·es (encadré 1). Le questionnaire⁽²¹⁾ a été conçu dans une optique de continuité de celui de TeO1⁽²²⁾, mais également de renouvellement des questionnements. Le module sur la santé a été fortement augmenté. Les autres enrichissements portent principalement sur les pratiques culturelles, la religion et des questions d'attitudes et d'opinions à propos de l'immigration, de la diversité et de l'égalité de genre. Au total, près de 60 % des questions de TeO2 sont identiques à celles de TeO1, ce qui permet l'étude de l'évolution des positions des immigrées et de leurs descendantes dans la société française sur une période d'environ 10 ans⁽²³⁾. Les comparaisons TeO1-TeO2 devront cependant tenir compte des évolutions de la stratégie d'échantillonnage (le sous-échantillon de la deuxième génération était limité aux 18-49 ans dans TeO1 contre 18-59 ans dans TeO2) et de l'évolution interne des groupes. De fait, 29 % des immigré·es de TeO2 sont arrivé·es après 2009, année de réalisation de TeO1; ces nouveaux arrivants ont possiblement des propriétés sociales différentes de leurs prédécesseurs. En tout état de cause, il faut retenir que les enquêté·es de TeO2 ne sont pas les enquêté·es de TeO1 : les deux échantillons sont indépendants l'un de l'autre.

 $^{(19) \ \} Les \ deux \ enquêtes \ reposent sur \ des \ méthodologies \ distinctes. \ Une \ étude \ plus \ approfondie serait nécessaire pour expliquer ces écarts récurrents.$

⁽²⁰⁾ Ces pondérations reposent sur un partage des poids lié au fait qu'un même individu pouvait être déclaré par ses deux parents.

⁽²¹⁾ Questionnaire de TeO2: https://teo.site.ined.fr/fichier/s_rubrique/29262/teo2_questionnaire.fr.pdf

⁽²²⁾ Questionnaire de TeO1: https://teo1.site.ined.fr/fichier/s_rubrique/20242/questionnaire.teo.fr.pdf

⁽²³⁾ Certaines comparaisons peuvent même être envisagées avec l'enquête MGIS de 1992 (Tribalat et al., 1996).

Encadré 1. Liste des modules du questionnaire de TeO2

Tronc commun des ménages

Revenus

Nationalité et origines des parents

andues

Trajectoires migratoires et rapport au pays d'origine

Relations familiales et transmissions

Vie de couple

Vos enfants

Image de soi et regard des autres

Éducation

Vie professionnelle

Religion

Logement et cadre de vie

Vie citoyenne

Santé

Discriminations

Relations sociales et pratiques culturelles

Questionnaire qualité

2. La multiplicité des identités et des positions sociales

L'enquête s'intéresse à l'articulation entre l'origine et les autres catégories de distinction dans la société. Le questionnaire s'efforce de caractériser les positions et caractéristiques des individus selon plusieurs dimensions imbriquées pour permettre d'étudier le caractère intersectionnel des inégalités au sein de la société française.

TeO2 contient des informations particulièrement riches pour qualifier l'origine des personnes en termes de rapport à la migration, puisqu'elle permet de distinguer non seulement les personnes de première, deuxième et troisième générations, mais également un grand nombre de groupes d'origines spécifiques, y compris parmi les personnes nées françaises (originaires des Drom, Français·es de l'étranger et leurs descendant·es). Si TeO2 se prête bien aux comparaisons entre groupes générationnels, il faut cependant garder à l'esprit que les enquêté·es ne sont pas de la même famille : les immigré·es de l'enquête ne sont pas les parents des enfants d'immigré·es ou grands-parents des petitsenfants d'immigré·es enquêté·es. Comme TeO1, TeO2 a enregistré avec un soin particulier les nationalités des enquêté·es. D'une part, une question spécifique était posée aux personnes nées dans l'ancien empire colonial à propos de leur nationalité au lendemain des indépendances. D'autre part, TeO est l'une des rares enquêtes à relever les nationalités multiples qu'un même individu peut posséder⁽²⁴⁾. Ces données objectives sont complétées par des questions subjectives faisant référence aux façons dont les enquêté·es

⁽²⁴⁾ L'enquête Emploi de l'Insee, annuelle, collecte cette information depuis 2021. Elle est par ailleurs disponible dans l'enquête SRCV (Statistiques sur les ressources et conditions de vie) de l'Insee.

s'identifient, en partie en rapport avec leur histoire familiale. Toutes ces données permettront d'étudier la diversité et la mixité de la population de la France sur plusieurs générations.

TeO2 renseigne sur bien d'autres dimensions de l'identité et de l'origine des personnes. Des informations sont collectées sur le genre, l'origine et la position sociale, la religion, l'âge, le quartier de résidence, etc. Comme pour l'origine nationale, plusieurs de ces caractéristiques sont appréhendées par des questions à la fois objectives et subjectives. Ainsi, la position sociale est à la fois identifiée par le statut professionnel et par un positionnement subjectif sur une échelle de statut. TeO2 aborde également plusieurs de ces caractéristiques d'un point de vue intergénérationnel en interrogeant *ego* sur elle ou lui-même, mais également sur ses parents et ses enfants. C'est par exemple le cas des questions relatives au positionnement social (niveau d'éducation, catégorie socioprofessionnelle) ou sur l'appartenance religieuse. L'enquête permet donc d'étudier la mobilité sociale au sein même des familles, en comparant les déclarations des enquêté es relatives aux grands-parents, parents et (petits-) enfants. Par ailleurs, nombre des questions caractérisant les enquêté es sont également posées à propos de leurs conjoint es.

3. Inégalités, discriminations et racisme : expériences déclarées et situations objectives

La question des inégalités et des discriminations est au centre des problématiques de l'enquête. TeO2 a, en la matière, reconduit la stratégie de collecte de TeO1 (Lesné et Simon, 2016). Le questionnaire combine le recueil d'informations permettant de mesurer des inégalités objectives (dans l'accès à l'emploi, au logement, etc.) et d'informations subjectives sur les expériences des enquêté·es. Cela inclut des questions sur le vécu de traitements injustes ou inégalitaires dans différentes situations concrètes (milieu scolaire, recherche d'emploi ou de logement, interactions avec le corps médical, la police ou d'autres administrations...) et des questions plus générales sur l'expérience vécue de discriminations, quel qu'en soit le motif, ou d'atteintes racistes (insultes, attitudes ou agressions).

Les analyses de TeO1 avaient permis de montrer de fortes corrélations entre les inégalités objectivement observées (dans l'éducation, l'accès à l'emploi ou les niveaux de revenus) et le vécu des discriminations rapportées par les enquêté·es (Brinbaum et Primon, 2013; Meurs, 2017), au détriment des minorités visibles (d'origine maghrébine, subsaharienne ou turque notamment). Les données de TeO2 permettront d'approfondir encore l'analyse des inégalités et des discriminations. Des effets de composition affectent les comparaisons entre groupes, notamment leurs différences d'ancienneté de l'installation en France, d'âge à la migration et d'âge au moment de l'enquête. Ces trois dimensions, fortement corrélées entre elles, ont une influence importante en matière d'intégration. Par exemple, compte tenu des classes d'âges retenues dans

l'enquête (18-59 ans), les immigré·es arrivé·es avant 1980 ont nécessairement migré avant l'âge de 20 ans et ont nécessairement au moins 40 ans au moment de l'enquête. Selon les histoires migratoires, les groupes ont des profils très différents. La moitié des immigré·es d'Asie du Sud-Est sont arrivé·es avant 1983, à l'âge de 14 ans en moyenne. Leur profil contraste avec les immigré·es de Chine dont la moitié sont arrivé·es après 2004, à un âge moyen de 23 ans (annexe 5). L'âge à l'enquête différencie aussi les enfants d'immigré·e(s). Celles et ceux originaire(s) d'Espagne ou d'Italie, âgé·es en moyenne de 46 ans (annexe 5), ont nécessairement des situations socioéconomiques, résidentielles ou familiales distinctes de celles des enfants d'immigré·es des pays sahéliens qui sont beaucoup plus jeunes (en moyenne 29 ans).

4. Des données rétrospectives

En plus de renseigner sur de multiples aspects de la situation des répondantes au moment de l'enquête, le questionnaire recueille des éléments sur leur trajectoire antérieure. Dans plusieurs modules, des questions ponctuelles sur quelques étapes significatives sont privilégiées. Ainsi sont collectées la localisation et les caractéristiques du logement à quatre moments de la vie des individus en France ou à l'étranger (logement à 15 ans, premier logement autonome, dernier logement avant l'actuel et logement actuel). De même, l'histoire des unions est décrite en ajoutant des informations sur la première union, en plus de l'union en cours au moment de l'entretien. Dans d'autres modules, c'est l'ensemble de la trajectoire qui est renseignée année par année (ensemble des épisodes migratoires d'au moins un an hors de France métropolitaine; statut d'activité annuel depuis la fin des études initiales). Ces multiples dimensions des biographies pourront être reliées entre elles pour enrichir les analyses longitudinales de l'enquête.

Conclusion

L'enquête TeO2 est une source de données exceptionnelle dans le paysage français de la recherche et de la statistique publique : une enquête d'une telle ampleur sur les immigré·es et leurs descendant·es n'avait pas été réalisée depuis plus de 10 ans. Par la taille de son échantillon et la richesse de son questionnaire, elle est aussi exceptionnelle dans le paysage international des études sur l'immigration. Comme TeO1, il est attendu qu'elle fasse l'objet d'une large utilisation à la fois en France et à l'étranger. Sa mise à disposition à la communauté scientifique (française et internationale) (encadré 2), son exploitation par les services statistiques des ministères, et la reprise de ses résultats par différents opérateurs de la société civile en feront une référence statistique centrale pour la recherche, l'action publique et les débats autour de l'immigration, de l'intégration et des discriminations.

Encadré 2. Conditions d'accès

Le questionnaire est disponible en français et en anglais (a). Les données de TeO2 sont mises à disposition de la communauté scientifique. Les fichiers complets de l'enquête, accompagnés d'une base de données contextuelles, seront accessibles via le Centre d'accès sécurisé aux données (CASD), après une demande auprès du comité du secret statistique par la plateforme en ligne *Confidential Data Access Portal* (CDAP). Des bases simplifiées, sans les données sensibles (au sens de la loi Informatique et Libertés) ou indirectement identifiantes, constituent un Fichier de production et de recherche (FPR) qui sera accessible avant la fin 2022 *via* le site Quetelet-Progedo Diffusion (b), selon une procédure d'accès simplifiée.

- (a) https://teo.site.ined.fr/fichier/s_rubrique/29262/teo2_questionnaire.fr.pdf
- (b) https://doi.org/10.13144/lil-1575



BIBLIOGRAPHIE

AKOKA K., 2020, L'asile et l'exil : une histoire de la distinction réfugiés/migrants, Paris, la Découverte.

ALGAVA É., LHOMMEAU B., 2016, Échantillonnage, collecte et pondération de l'enquête Trajectoires et origines, in Beauchemin C., Hamel C., Simon P. (dir.), *Trajectoires et origines. Enquête sur la diversité des populations en France*, Ined Éditions, Grandes enquêtes, 585-606.

BEAUCHEMIN C., HAMEL C., SIMON P., 2016, Trajectoires et origines. Enquête sur la diversité des populations en France, Ined Éditions, Grandes enquêtes.

BRINBAUM Y., PRIMON J.-L., 2013, Parcours scolaires des descendants d'immigrés et sentiments d'injustice et de discrimination, *Économie et statistique*, 464-466(1), 215-243. DOI: https://doi.org/10.3406/estat.2013.10239

CHUANG Y.-H., 2013, Les « aventuriers » et les « naufragés » : deux types d'immigrés chinois à Paris, ou une face cachée du miracle chinois, *Migrations société*, 149(5), 175-190. DOI: https://doi.org/10.3917/migra.149.0175

COMEDD, 2010, Inégalités et discriminations - Pour un usage critique et responsable de l'outil statistique : rapport du comité pour la mesure de la diversité et l'évaluation des discriminations, Paris, Premier ministre.

CONSEIL CONSTITUTIONNEL, 2008, Commentaire de la décision n° 2007-557 DC du 15 novembre 2007, Les Cahiers du Conseil constitutionnel, 24, 1-7.

DIEHL C., LUBBERS M., MÜHLAU P., PLATT L., 2016, Starting out: New migrants' socio-cultural integration trajectories in four European destinations, *Ethnicities*, 16(2), 157-179. DOI: https://doi.org/10.1177/1468796815616158

GEURTS N., LUBBERS M., SPIERINGS N., 2020, Structural position and relative deprivation among recent migrants: A longitudinal take on the integration paradox, *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 46(9), 1828-1848.

DOI: https://doi.org/10.1080/1369183X.2019.1675499

GUILYARDI C., 2020, Comment l'enquête Trajectoires et Origines a changé la donne sur les statistiques ethniques en France, *De Facto*, 21, 9-25.

INSEE, 2020, France, portrait social.

LESNÉ M., SIMON P., 2016, La mesure des discriminations dans l'enquête TeO, *in* Beauchemin C., Hamel C., Simon P. (dir.), *Trajectoires et origines. Enquête sur la diversité des populations en France*, Ined Éditions, Grandes enquêtes, 383-411.

LUCCHINI G., 2012, Singularités de la migration chinoise en France, *in* Behara R. (dir.), La Chine à Paris. Enquête au cœur d'un monde méconnu, Paris, Robert Laffont, 243-272.

MEURS D., 2017, Le chômage des immigrés : quelle est la part des discriminations?, *Population et sociétés*, 546. DOI: https://doi.org/10.3917/popsoc.546.0001

PLATT L., KNIES G., LUTHRA R., NANDI A., BENZEVAL M., 2020, Understanding society at 10 years, *European Sociological Review*, 36(6), 976-988. DOI: https://doi.org/10.1093/esr/jcaa031

PRIMON J.-L., 2010, La statistique est-elle indispensable? Un débat français, *Migrations société*, 131(5), 117-132. DOI: 10.3917/migra.131.0117

RECCHI E., 2017, Trajectoires et origines. Enquête sur la diversité des populations en France, *Revue française de sociologie*, 58(2), 310-313. DOI: 10.3917/rfs.582.0301

REHER D., REQUENA M., 2009, The National Immigrant Survey of Spain: A new data source for migration studies in Europe, *Demographic Research*, 20(12), 253-278. DOI: 10.4054/DemRes.2009.20.12

THAO KHAMSING W., GUIN O., MERLY-ALPA T., PALIOD N., 2022, Enquête Trajectoires et Origines 2. De la conception à la réalisation, Insee, *Document de travail*.

TRIBALAT M., SIMON P., RIANDEY B., 1996, De l'immigration à l'assimilation. Enquête sur les populations d'origine étrangère en France, Paris, La Découverte.

Cris BEAUCHEMIN, Mathieu ICHOU, Patrick SIMON, the TeO2 survey design team • TRAJECTORIES AND ORIGINS 2 (2019–2020): A SURVEY ON POPULATION DIVERSITY IN FRANCE

This article presents the second edition of the Trajectories and Origins survey (TeO2), a reference survey on population diversity in France organized jointly by the French Institute for Demographic Studies (INED) and the National Institute of Statistics and Economic Studies (INSEE). A follow-up to TeO1, TeO2 addresses the continued demand for large-scale data to measure the integration of immigrants and their descendants, and the discrimination to which they are exposed. After a complex sampling procedure, questionnaires were completed by 27,181 individuals aged 18–59 representative of the population living in metropolitan France. Immigrants, people from the French overseas departments and regions, and the second generations of these two groups were over-represented. The multi-thematic questionnaire, administered face-to-face in most cases, covers numerous spheres of the respondents' social lives. The grandchildren of immigrants can be identified for the first time.

Cris Beauchemin, Mathieu Ichou, Patrick Simon et le groupe de conception de l'enquête TeO2 • Trayectorias y Orígenes 2019-2020 (TeO2): Presentación de una encuesta sobre la diversidad de las poblaciones en Francia

Este artículo presenta la segunda edición de una encuesta de referencia sobre la diversidad de las poblaciones en Francia: la encuesta Trayectorias y Orígenes (TeO2), elaborada conjuntamente por el Instituto Nacional de Estudios Demográficos (INED) y el Instituto Nacional de Estadística y Estudios Económicos (INSEE). Esta reedición, que representa la continuación de TeO1, responde a las renovadas expectativas de disponer de datos a gran escala para medir la integración de los inmigrantes y sus descendientes, así como la discriminación que han sufrido. A partir de un complejo procedimiento de muestreo, se obtuvo información sobre 27 181 individuos, representativos de la población residente en Francia metropolitana de entre 18 y 59 años, entre los cuales se sobremuestreó a inmigrantes, personas originarias de los Departamentos y Regiones Franceses de Ultramar y a los hijos e hijas de estos dos grupos. El cuestionario multitemático, que se realiza principalmente en persona, proporciona información sobre un gran número de esferas de la vida social de las personas encuestadas. Y, por primera vez, permite identificar a los nietos y nietas de inmigrantes.